

GALVA ZINC BRILLANT

**GALVANISATION A FROID
FINITION ZINC BRILLANT
A SÉCHAGE RAPIDE**

GALVA ZINC BRILLANT est une préparation conditionnée en boîtier aérosol à base d'agent anticorrosion protecteur poudre de zinc.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE VISQUEUX
Masse volumique	: 910 G/L +/- 20G/L
Réaction chimique	: NEUTRE
Point d'éclair	: INFÉRIEUR A 21°C AFNOR COUPE FERMÉE
Odeur	: CARACTERISTIQUE DE SOLVANT
Couleur	: TEINTE ZINC BRILLANT
Teneur en COV	: 83,25% EN MASSE
Gaz propulseur	: PROPULSEUR HYDROCARBONE

PROPRIETES PRINCIPALES

GALVA ZINC BRILLANT est non miscible à l'eau.

GALVA ZINC BRILLANT est une **peinture de protection anticorrosion** du type mono-composant utilisable sur acier, métaux ferreux, acier galvanisé.

GALVA ZINC BRILLANT est une peinture de **très bonne adhérence** sur surfaces métalliques et galvanisées convenablement préparées, propres, sèches, non grasses, non poussiéreuses.

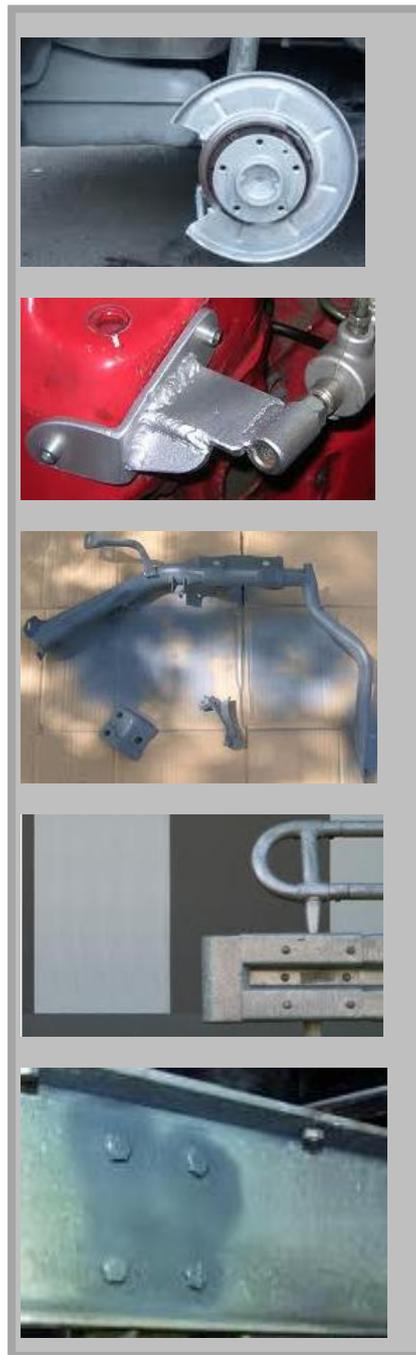
GALVA ZINC BRILLANT par la présence de zinc métal, apporte un effet de **passivation** de la surface métallique et un film de protection cathodique.

GALVA ZINC BRILLANT permet après séchage complet d'obtenir une excellente **durabilité** et **flexibilité**.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Veiller à une préparation de surface correcte : dépoussiérer, brosser pour retirer les parties non adhérentes, dégraisser si nécessaire.
- Appliquer sur support propre et sec.
- Bien agiter l'aérosol avant utilisation jusqu'à décollement de la bille.
- Utilisation tête en haut uniquement.
- Effectuer une pulvérisation d'une couche fine d'accrochage à 20/25cm de la surface en maintenant une pression constante, attendre quelques minutes puis terminer par 2 couches croisées.
- Attendre 10 à 20 minutes selon température ambiante avant de toucher le support peint.
- Après utilisation purger l'aérosol tête en bas, ceci afin d'éviter l'obstruction de la valve et du bouton poussoir.
- Afin d'obtenir une pulvérisation correcte il est souhaitable que la température du boîtier se situe à +10°C.
- En période hivernale, placer l'aérosol dans une ambiance tempérée afin d'éviter en dessous de 5°C des difficultés d'application.

Nota : Après séchage à l'air, protection anticorrosion temporaire. La protection complète n'est obtenue que lorsque l'objet a été placé à température de service. (l'élévation de température (100 °C suffisent) de la pièce peinte permet donc d'optimiser la protection anticorrosion). Transport et montage peuvent donc être effectués sans durcissement intermédiaire.



RECOMMANDATIONS



H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/ 122 oF.

Contient 83,25 % de COV.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

En cas d'application dans une atmosphère confinée porter un masque approprié ou assurer une ventilation suffisante.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés, notamment des surfaces sensibles, matières plastiques, peintures insuffisamment réticulées.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.